« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Section de la Sarthe

Déclaration liminaire CHS CT du 21 mai 2019

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans savoir que ce CHS CT se tient dans un contexte particulièrement difficile et conflictuel à Bercy.
Depuis de longues semaines, dans différents départements dont le nôtre, des actions sont menées par les agents des Finances. Ils se mobilisent pour la défense de leurs missions, de leurs emplois, pour une amélioration de leurs traitements, de leurs conditions de travail et pour un véritable service public partout sur l'ensemble du territoire au service de tous les citoyens.

A la DGFIP, le projet de « géographie revisitée » ou « déconcentration de proximité » remet gravement en cause les implantations territoriales mais également les missions, avec à la clef, la perspective de suppressions d'emplois. Le télétravail ne va-t-il pas être détourné de son objet pour devenir un amortisseur des dégâts provoqués par la réforme territoriale ? Par principe, et dans le souci de défendre les personnels, FO n'est pas hostile au télétravail. Pour autant, nous devons rester prudents quant aux conditions de sa généralisation. Car il ne faut pas occulter certains travers de ce dispositif:le télétravail à domicile c'est un peu « payer pour travailler ».

Aujourd'hui la souffrance au travail pourrait être à bon droit l'un des motifs de mobilisation . Certaines études montrent la dangereuse montée des tensions dans l'univers feutré des bureaux. En 2017, 400 000 personnes souffraient de troubles psychiques liés au travail ; 500 sont parvenus à les faire reconnaître comme maladies professionnelles. En 2018, la France comptait « 3,2 millions de personnes en danger d'épuisement » ainsi que plus de « 4000 infarctus directement dus au stress professionnel ». En cause les nouvelles méthodes de management, la surdité volontaire des DRH malgré les nombreux audits, et le développement d'un véritable business de la souffrance au travail qui opère comme un cautère sur une jambe de bois : « des fausses solutions étiquetées « bien-être au travail » ou « bonheur au travail », dont le succès économique résulte d'un processus d'évitement : le stress des salariés est abordé dans une approche centrée sur l'individu qui écarte les causalités relatives à l'organisation du travail. La DDFIP passe ainsi à côté du sujet ».
Un décryptage de l'Observatoire interne 2018 permet de mettre en évidence les points suivants :

- 40 % (35 % en 2017) des agents signalent un niveau de stress compris entre 8 et 10/10
- 62 % (49 % en 2017) estiment que le changement est trop rapide dans leur direction.
- 71 % (64 % en 2017)estiment que leur direction n'évolue pas dans le bon sens.
- 20 % seulement des agents se sentent acteurs ou actrices du changement contre 75 % qui n'ont pas ce sentiment.

Alors , à l'heure où l'on parle de disparition du CHSCT par fusion des instances représentatives des personnels et création d'une instance de dialogue social (CSA), les représentants FO DGFIP Sarthe tiennent à réitérer leur attachement aux réseaux d'acteurs de prévention , qui par leur proximité et leur indépendance sont les mieux à même à soutenir les agents. Enfin, nous rappelons que l'absence persistante d'aide , prévue réglementairement (secrétariat médical et/ou infirmière), ne facilite pas l'exercice au quotidien, confronté à l'augmentation de visites médicales plus complexes, occasionnant plus de démarches.

Malgré les divers messages de la Direction Générale qui leur sont parvenus, les agents attendent des preuves de considération de leur travail, qui passe par l'arrêt des suppressions d'emplois, l'arrêt des fermetures des services économiques et financiers, ou autres mesures prévues dans le projet de loi du gouvernement telle que la création d'une « rupture conventionnelle » pour le secteur public.
Claire Marin rappelle dans son livre « Rupture (s) « Dans une société qui valorise la durée déterminée, l'adaptabilité, la flexibilité, on peut plier mais on ne rompt pas. Ou alors, la rupture est tue, la vraie, la rupture existentielle ».